

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSOL-2024-06-040

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Opticien-lunetier session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Opticien-lunetier ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Opticien-lunetier:

Président : Monsieur Noël MOREL, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

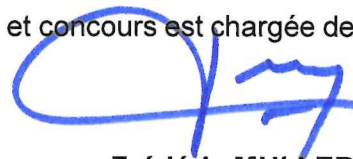
Enseignant-chercheur : Madame Hélène PILLET ;

Enseignants : Mesdames Virginie BARROUD-MEURISSE, Françoise BATTIER, Charlotte DAVY, Sandrine DEPIERRE, Camille SCHWARTZ, Isabelle QUIDU, Claire REYMOND, Corinne POIGNON, Geraldine OBADIA; et Messieurs Christophe BAILLY-BASIN, Frederic BRANTU, Ronan CHARPENTIER, Frederic DEMICHEL, David GABAY, Remi LOUVET, Alexandre SILVERI, Philippe MONNOT, Eric THIEL ;

Professionnels : Mesdames Alexandre AUDE, Aurélie ALPY, Cyrielle BERTRAND, Stéphanie BOUDIER, Audrey BRIDE, Marion BRUILLOT, Carole CHOUARD, Stéphanie GLOSSET, Manon DESTRAS et Messieurs Pierre AME, Stéphane BOURGEOIS, Jérôme FAGUET, Thomas GRESSET, Emmanuel GUILLON, Julien HENSEL, Jean-Marc MOREL, Vincent MEUNIER, Patrick NOSAL ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER